

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 04 Octobre 2012 à 20 h 30
en Mairie de Dommartin-les-Remiremont
Salle du Conseil
Procès verbal

L'an 2012, le 4 Octobre à 20:30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE DOMMARTIN LES REMIREMONT s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur René POIRSON, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/09/2012. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/09/2012.

Présents : M. René POIRSON, Maire, M. Marcel MICHEL, M. Michel BUTZ, M. Raymond GENAY, M. Robert SALZEBER, M. Daniel LALLEMANT, M. Jean-Pierre DIDIER, Mme Colette CONTAUX, M. Jean MANSOURI, M. Gérard CUNAT, M. Maurice JOUENNE, M. Christophe GRAVIER, Mme Elisabeth AMET, M. Maurice ROCKLIN,

Excusé(e) avant donné procuration : M, Dominique PIERRE à M. Maurice JOUENNE, M. André LOUIS à M, Robert SALZEBER, M. Jean Marc FANTONI à M. Maurice ROCKLIN,

A été nommée secrétaire : M. Maurice ROCKLIN

DELEGATIONS DE CERTAINES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Droit de préemption urbain

Vente d'un terrain sis rue de la Plaine
appartenant à Mme Odile Lentengre et Mme Colette Georgel

Vente d'un terrain sis rue de la Poirie
appartenant à Mr Grosjean Hervé

La Commune n'exerce pas son droit de préemption.

Signature d'un contrat relatif à la fourniture de gaz Naturel et à l'utilisation du réseau public de distribution concernant l'ensemble des bâtiments communaux de la commune

Avec Electricité de France

A compter du 1^{er} novembre 2012 pour 36 mois.

A signaler que le prix du kilowatt a été négocié à la baisse
(4,77 au lieu de 4,91 précédemment).

AFFAIRES COMMUNALES

1. Ressources Humaines

Formation des agents des services techniques :

Marcel Michel nous informe qu'une formation spécifique « Tractopelle » aura lieu dans notre commune le 12 novembre prochain.

La formation spécifique « Eclairage public » prévue a été annulée car elle ne correspondait pas au besoin de compétences de nos agents.

2. Finances et Affaires Economiques

Logiciels de la Mairie :

Le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services de la société Segilog arrive à échéance le 14 novembre 2012.

Le Maire rappelle que ce contrat couvre la maintenance, mais également la mise à jour des logiciels comptables et de standard téléphonique.

À l'unanimité l'Assemblée approuve le renouvellement de ce contrat pour une durée de 3 ans.

Préparation du Budget

Expression des besoins par service à fournir pour le 20 décembre 2012.

3. Gestion et entretien du patrimoine

Révision du PLU

Le Maire fait part à l'Assemblée du déroulement réglementaire de la procédure.

Il insiste notamment sur les cas particuliers : permis de construire sur terrains devenus inconstructibles, etc.

Il invite notamment toutes les personnes qui avaient déposé une requête non satisfaite à la soumettre au commissaire-enquêteur.

Cette enquête sera ouverte le mardi 9 octobre 2012 à la mairie. Elle se déroulera pendant 30 jours minimum consécutifs, c'est-à-dire jusqu'au jeudi 8 novembre 2012.

Pendant cette période, les pièces du dossier seront déposées au secrétariat de la mairie où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance, sur place, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Monsieur Michel AUGER est désigné en qualité de commissaire enquêteur et Madame Marie-Cécile BENNELECK-PIERROT en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Un registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur sera déposé, pendant toute la durée de l'enquête, à la mairie pour y recevoir les observations des intéressés.

Les intéressés pourront consigner directement leurs observations sur ce registre ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, à la mairie, lequel les annexera audit registre.

En outre, le commissaire enquêteur se tiendra, en mairie, à la disposition du public pour recueillir les observations :

Le vendredi 12 octobre 2012 de 15 h à 18h

Le samedi 20 octobre 2012 de 9 h à 12 h

Le vendredi 26 octobre 2012 de 15 h à 18 h

Le mardi 6 novembre 2012 de 15 h à 18 h

A l'expiration du délai fixé, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur.

Celui-ci :

- examinera les observations consignées ou annexées au registre,
- entendra toute personne qu'il lui paraîtra utile de consulter,
- établira un rapport qui relatera le déroulement de l'enquête et examinera les observations recueillies,
- consignera dans un document séparé ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables ou non à l'opération,

Les Blés d'or

Maurice Rocklin fait part de l'état d'avancement des travaux.

La première maison sera mise hors d'eau semaine 42.

Il précise également qu'une maquette au 1/43e sera disponible fin novembre.

Cette maquette sera présentée à nos concitoyens lors d'une réunion publique d'informations dont la date reste à définir.

Travaux sur les réseaux d'eau

Bouclages rue de Gerbiachamp, des Mi trenches et Xaty

Robert Salzeber rappelle que les travaux sont pratiquement terminés. Toutefois il subsiste un problème de surpresseur non adapté aux éventuels besoins futurs. Le Bureau d'Etude en charge de ce dossier doit trouver une solution.

Réhabilitation des stations

Sogea Dest s'occupera de la mise aux normes des stations de neutralisation.

Aménagement du centre bourg

Le centre bourg de Dommartin nécessite, ainsi que l'a mis en évidence l'étude menée dans le cadre de la révision du PLU, un réaménagement du centre bourg et de ses dessertes.

Le choix fait par le Conseil Municipal a été de procéder par des actions convergentes menant au centre puis de procéder à l'aménagement définitif de celui-ci,

Le Conseil Municipal a donc décidé de faire porter son premier effort sur l'axe de développement qui, au fil du temps, s'est organisé selon une pénétrante RD 35 allant jusqu'au carrefour centre RD23-RD35.

Ainsi, en quelques centaines de mètres, les points remarquables que sont la résidence pour personnes âgées valides « Les Blés d'Or », la pharmacie, les écoles (élémentaire et maternelle) et les commerces, acquerront l'unité urbanistique indispensable.

Le Conseil Général, convaincu par l'intérêt d'un tel projet a décidé de soutenir les deux tranches de travaux estimées pour l'une à 91 500 € HT (1^{ère} tranche) et 82 000 € HT pour l'autre, soit pour un total de 173 500 € HT. Les deux subventions accordées par le Conseil Général se montent à 38 588 € HT. La part d'autofinancement communal s'élève à 134 912 € HT soit 168 918 € TTC, somme que la Commune ne peut en l'état actuel de ses finances, supporter sans l'aide de la Région par le biais des Contrats et Conventions d'Appui aux Développement des Territoires (CADT).

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire a solliciter une subvention de 120 000 € auprès du Conseil Régional au travers des Contrats et Conventions d'Appui aux Développement des Territoires (CADT).

4. Sport Loisirs et Culture

Conseil Municipal des Enfants

Michel Butz nous informe de la tenue des nouvelles élections qui ont eu lieu samedi 29 septembre. L'élection du nouveau Président aura vendredi 5 octobre.

Le calendrier prévoit la tenue de l'opération « Brioches de l'amitié » le 13 octobre, la traditionnelle sortie Rollers/Vélos le 14 octobre ainsi qu'une « Boum » samedi 24 novembre.

Conservation du Patrimoine

Conservation restauration du chemin de croix de l'église Saint Laurent de Dommartin les Remiremont

Le Maire rappelle l'attachement des Picosés à la conservation du patrimoine culturel de leur commune. La restauration de ces toiles pourra se faire, comme pour la Vierge du Mai, dans le cadre d'une souscription privée en collaboration avec la Fondation du Patrimoine.

Daniel Lallemand nous rappelle qu'un don à la Fondation donne droit à un avoir fiscal équivalent à 66% du montant du don.

Pour mener à terme cette opération, le Conseil décide à l'unanimité de confier la mission de maîtrise d'ouvrage à l'Association « Dommartin, Histoire et Patrimoine » ce qui est conforme à ses statuts.

L'Association aura la libre disposition des toiles pendant la durée des travaux, à charge pour elle d'informer le Maire de l'usage qu'elle en fera et d'en assurer le financement par des voies et moyens qu'elle estimera nécessaire.

Concours des Maisons Fleuries

Remise des prix le 12 octobre 2012 à 18 h 30

Avec réception pour l'accueil des nouveaux habitants

Office du tourisme de Reiniremont

Le Conseil décide à l'unanimité de renouveler pour un an le contrat d'adhésion à l'OTR.

Une réunion avec les acteurs du tourisme de notre commune sera organisée avant la fin de l'année.

Bulletin Municipal

Afin de définir le calendrier des manifestations 2013, les présidents de toutes les associations du village seront invités à participer à une réunion qui se tiendra en mairie le 25 octobre à 20 h 30.

A cette occasion sera également défini le « Qui fait quoi » pour l'édition du prochain Bulletin municipal.

Téléthon

Celui-ci aura lieu les 8 et 9 décembre 2012. Michel Butz nous rappelle qu'une réunion de préparation et d'organisation aura lieu le 8 octobre prochain.

5. Social - Aide à la personne - Affaires Scolaires

Affaires scolaires

Une révision des règlements périscolaires est en cours (garderie, étude surveillée et restaurant scolaire).

6. Gestion Emploi des moyens techniques

Travaux en cours

Les réparations des routes sont en cours. L'approvisionnement du sel pour l'hiver prochain est assuré.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

1. Communauté de Communes

La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le 9 octobre 2012 à St Etienne. Le Maire fait part à l'Assemblée de l'ordre du jour.

Courrier de la Préfecture du 10 juillet 2012 relatif au projet de périmètre de la future communauté de Communes de la Porte des Hautes Vosges

Projet de périmètre de la future communauté de Communes de la Porte des Hautes Vosges (voir projet ci joint).

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

donne son accord à l'intégration de la commune d'Eloyes dans la Communauté des communes de la Porte des Hautes Vosges (CCPHV) ;

- émet son désaccord sur le périmètre défini par le Schéma départemental et demande à Madame la Préfète des Vosges de poursuivre l'étude de fusion conformément au souhait des Communes de la CCPHV et de la Vallée de la Cleurie ;

- demande que la composition de l'organe délibérant telle qu'elle aura vocation à s'appliquer après le renouvellement général des conseils municipaux, soit fixée, de manière conventionnelle, avant le 30 juin 2013.

Communication du rapport d'activités

Le Conseil municipal, à l'unanimité, reconnaît avoir pris connaissance du Rapport d'activité de la CCPHV.

2. Syndicats intercommunaux

Fusion du syndicat mixte de la Voie Verte de la Moselotte et du syndicat intercommunal de la piste multi-activités de la Vallée de la Haute-Moselle.

Monsieur le Maire décide, après s'en être expliqué devant le Conseil, de retirer ce sujet de l'ordre du jour en attendant les éclaircissements et la mise à plat nécessaire des contrats liant la Voie Verte à Terra Genesis et Mondial Granit.

Syndicat Intercommunal d'assainissement du Haut des Rangs (SIAHR)

Le Maire rend compte des teneurs de la réunion du 26 septembre 2012.

SICOVAD

Le Conseil municipal, à l'unanimité, reconnaît avoir pris connaissance du Rapport d'activité du SICOVAD.

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Gestion des Services d'Incendie et de secours du secteur de Remiremont (SIVUIS)

La prochaine réunion aura lieu le 22 octobre 2012 à Remiremont.

AFFAIRES DIVERSES

Changement jour collecte Ordures Ménagères

Le SICOVAD, dans un souci de rationalisation de ses tournées de collecte envisage de modifier les jours et heures de collectes des ordures ménagères sur notre commune. A compter du 15 octobre 2012, la collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes aura lieu le **VENDREDI**

- o Ordures ménagères le **MATIN**
- o Sacs jaunes l'**APRES MIDI**

Une note adressée à chaque foyer le confirmera (il se peut que certains ne reçoivent pas cette note car ils refusent la publicité dans leur boîte aux lettres).

Assainissement non collectif : diagnostic à fournir en cas de vente immobilière

Depuis le 1er janvier 2011, pour les immeubles non raccordés à l'assainissement collectif,

il est nécessaire, pour la vente de ce dernier, de fournir un diagnostic de l'assainissement non collectif daté de moins de 3 ans.

Pour être valable, conformément à la réglementation, ce diagnostic doit obligatoirement être réalisé par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) compétent sur la commune. La loi ne permet pas au vendeur de faire appel à la société de son choix pour ce contrôle, qui relève du champ d'action du SPANC.

Pour les communes adhérentes, c'est donc le SDANC qui seul est habilité à effectuer les contrôles.

Aussi, toute vente conclue avec un diagnostic non réalisé par le SDANC pourrait faire l'objet de recours ultérieurs.

Ne pas donner suite aux nombreuses publicités et sollicitations de la part d'entreprises privées proposant de réaliser les diagnostics de l'assainissement non collectif. Leur intervention ne peut en aucun cas remplacer le contrôle réalisé par le SDANC.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à joindre les services du SDANC.

Accessibilité du bâti

Le Maire nous informe qu'actuellement, sur le plan national, seul 15 % des travaux de mise en conformité ont été réalisés dans les délais.

Routes départementales desservant Dommartin

Les zones accidentogènes ont été étudiées par la Commune et les services du Département. Rue de Franould en particulier.

Réunion d'adjoints

La réunion des adjoints est ouverte à tout élu.

Mise en place d'un tour de présence des conseillers municipaux aux réunions d'adjoints le vendredi après midi.

Motion en faveur du maintien de l'Inspection académique à Remiremont

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la motion en faveur du maintien à Remiremont des services académiques.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23 h 15.

A DOMMARTIN-lès-REMIREMONT, le 04 octobre 2012

Le Secrétaire, Maurice ROCKLIN